

## PV du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019

### Ordre du jour

1. Installation du conseil d'école  
Présentation des membres du nouveau conseil d'école
2. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu du 14 juin 2019
3. Compte-rendu des élections  
Rappel des attributions du CE et du rôle des délégués
4. Organisation pédagogique et effectifs actuels
5. Prévision et évolution des effectifs
6. Modifications éventuelles du règlement intérieur de l'école et vote
7. Sécurité à l'école : PPMS et exercices incendie
8. Projets pédagogiques réalisés et à venir
9. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1
10. Bilan financier de la coopérative scolaire
11. Questions écrites des parents
12. Questions diverses

### Présents :

- Mmes Girardclos, Gallay, Malugani, Houzé et Vauclair (enseignantes).
- Mmes Mitanchey, Chagnot, Bonouvrier et Fichter, M. Pouthier (représentants des parents d'élèves).
- MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), Mme Faivre (Conseillère municipale de Blussans), M. Mouhot (adjoint au maire de Villars-sous-Ecot) et M. Pellier (adjoint au maire de Villars-sous-Ecot)

### Excusés :

- Mme Perriguy (enseignante)
- Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M. Dodivers (maire de Blussans)
- M. Hirsch (maire de Villars-sous-Ecot)
- M. Chatot (DDEN).

**Secrétaire de séance :** Mme Girardclos.

### Séance ouverte à 17h30

1. **Installation du conseil d'école – Présentation des membres du nouveau conseil d'école**
2. **Désignation du secrétaire de séance et approbation du PV du conseil d'école du 14 juin 2019**

Mme Girardclos est désignée secrétaire de séance.

Le PV du conseil d'école du 14 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. **Compte-rendu des élections de représentants des parents d'élèves**

Nombre d'inscrits	160
Nombre de votants	128
Nombre de bulletins blancs ou nuls	19
Taux de participation	80,00 %

Sont élus :

Mme Mitanchey Emilie, M. Pouthier Éric, Mmes Chagnot Marjorie, Bonouvrier Sophie et Fichter Cindy (titulaires)  
Mmes Mairot Magalie, Mme Poulleau Fanny et Godard Stéphanie, M. Mougey Laurent (suppléants)

Adresse mail pour contacter les parents : [parentselusecoledubie@gmail.com](mailto:parentselusecoledubie@gmail.com)

Cette année, par Arrêté du 19/08/2019, le directeur d'école peut décider, après consultation du conseil d'école, d'organiser le vote exclusivement par correspondance.

Après consultation du conseil d'école, celui-ci émet un avis favorable à l'unanimité.

### Rôle des représentants de parents d'élèves

Débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises au conseil d'école et être porte-parole de l'ensemble des autres parents. Attention, il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne.

### Rôle du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Sa mission est de veiller aux bonnes conditions d'étude et d'accueil des élèves. C'est un « ami » de l'école qui fait le lien entre les enseignants et la mairie en cas de conflit. Le DDEN est là pour s'assurer que les élèves et les enseignants soient accueillis dans des conditions favorables. Il visite les écoles en début d'année, transmet un suivi à l'administration.

#### 4. Organisation pédagogique et effectifs actuels

109 élèves à la rentrée des vacances d'automne.

79 élèves de Saint Maurice Colombier ; 13 élèves de Blussans ; 14 élèves de Villars-Sous-Écot. 3 d'autres villages.

L'équipe pédagogique se compose des enseignantes :

Mme Girardclos (PS/MS) avec 24 élèves (10+14)  
Mme Perriguet et Mme Houzé (GS/CP) avec 18 élèves (5+13)  
Mme Perriguet les mardis, jeudis et vendredis, Mme Houzé les lundis.  
Mme Gallay (CE1) avec 24 élèves  
Mme Vauclair et Mme Houzé (CE2/CM1) avec 24 élèves (15+9)  
Mme Vauclair les lundis, mardis et vendredis, Mme Houzé les jeudis.  
Mme Malugani (CM2) avec 19 élèves  
Mme Vauclair est en décharge de direction le jeudi.

de l'équipe du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : Mme Laine, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée,

de notre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Mme Vachon,

d'une AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) : Mme Ruelle

d'un service civique (depuis aujourd'hui) : M. Sanchez.

#### Rôle de l'équipe du RASED

Mme Laine, psychologue scolaire et Mme Kittel, enseignante spécialisée peuvent venir aider l'équipe enseignante. Mme Laine intervient sur demande des parents ou des enfants. Elle peut effectuer des bilans psychologiques, des tests de potentiel intellectuel puis peut à l'issue orienter vers des spécialistes (psychomotricien, orthophoniste...).

Une autorisation parentale est toujours demandée avant toute intervention avec l'élève.

#### Les missions du directeur d'école

Le métier de directeur d'école maternelle ou primaire consiste à animer et gérer un établissement scolaire. Le directeur d'école exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

Il est à l'origine d'initiatives visant à améliorer l'efficacité de l'enseignement et veille à la diffusion et au respect des programmes officiels. Le directeur veille à la bonne marche de l'école (organisation du planning horaire des enseignants et du personnel, admission des élèves, élections de délégués de parents) ainsi qu'au respect de la réglementation en vigueur dans l'école maternelle ou primaire.

Le directeur favorise le dialogue entre les enfants, les enseignants et les parents d'élèves.

Les missions du directeur d'école sont décrites dans le référentiel métier des directeurs d'école (BO N°7 du 11/12/2014).

Il n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignantes et n'a pas à évaluer ou imposer leurs méthodes pédagogiques.

De même, la gestion de la cantine, du périscolaire et des transports scolaires n'est pas dans ses missions mais il peut aider les parents à prendre contact avec les Francas ou la mairie pour traiter des problématiques de ceux-ci.

#### APC Activités Pédagogiques Complémentaires

Séance d'1h de 15h55 à 16h55. Pour les enfants en difficultés sur demande de l'enseignante et sur accord des parents.

#### 5. Prévision et évolution des effectifs

D'après le registre des naissances, 10 arrivées sont prévues en PS l'an prochain : 6 de Saint-Maurice-Colombier, 2 de Villars-sous-Écot et 2 de Blussans.

19 CM2 quittent l'école, cela fera 9 enfants de moins donc un effectif de 100 élèves pour un seuil de fermeture à 105 environ. Une fermeture est donc envisageable l'an prochain.

Sans fermeture : moyenne par classe 20	Fermeture : moyenne par classe 25	En cas de fermeture, les effectifs seraient en moyenne de 25 élèves par classe mais deux triples niveaux devraient être mis en place. De plus, le seuil de 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 serait dépassé.
PS/MS : 10/10 : 20 GS/CP : 14/5 : 19 CE1/CE2 : 13/9 : 23 CE2/CM1 : 14/5 : 19 CM1/CM2 : 10/9 : 19	PS/MS/GS : 10/10/7 : 27 GS/CP/CE1 : 7/5/13 : 25 CE2 : 24 CM1/CM2 : 15/9 : 24	

## 6. Modifications éventuelles du règlement intérieur de l'école et vote

Le règlement intérieur découle du règlement type départemental. A ce jour, la DSDEN du Doubs n'a pas mis à jour le règlement type départemental, nous ne pouvons donc modifier la scolarisation obligatoire des 3 ans, nous le ferons au prochain conseil d'école, en mars quand nous aurons les textes officiels.

## 7. Sécurité à l'école : PPMS et exercices incendie

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine).

Ce plan est remis à jour et signé par les membres du conseil d'école.

Ce jour, une alerte attentat intrusion a été déclenchée au nouveau départemental (écoles, collèges et Lycée). Nous avons été prévenus qu'elle serait mise en pratique dans la semaine du 4 au 8 novembre. Cela tombait bien que ce soit sur le jour de décharge de Mme Vauclair, car nous n'avons qu'une corne de brume pour toute l'école.

Le signal a été donné à 14h21 mais Mme Girardclos qui occupait la classe des CP en décroisement n'a pas entendu le signal. Les autres classes ont bien appliqué le protocole PPMS, Mme Vauclair a pu le constater en tant qu'observatrice.

Nous avons donc constaté un signal sonore trop faible. Nous n'avons toujours pas de signal sonore nous permettant de différencier une alerte incendie d'une alerte confinement. Il faudrait pouvoir déclencher l'alerte depuis toutes les classes et avoir les clés dans chaque salle au cas où les enseignantes n'auraient pas leurs clés sur elles ou si quelqu'un occupe une salle ce jour-là (RASED par exemple). Un rendez-vous va être pris avec monsieur le maire de Saint-Maurice-Colombier afin d'évoquer tous ces points et y trouver une solution.

La directrice réitère sa demande d'une alarme spécifique intrusion.

Le jeudi 26 septembre 2019, nous avons procédé à un exercice d'évacuation incendie (déclenchement impromptu à 14h10). Celui-ci s'est déroulé normalement mais les enfants de PS qui faisaient à la sieste se sont retrouvés coincés dans le patio.

## 8. Projets pédagogiques réalisés et à venir

Tous les projets et actions menés dans les classes sont des supports pour la production d'écrits, l'oral, la lecture... mais ils permettent aussi d'offrir aux élèves une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la culture, aux arts et à l'éducation physique et sportive (EPS).

### Eduquer à l'environnement et questionner le monde

Faits	A Venir
Les dinosaures : familles, caractéristiques, alimentation, reproduction, disparition (CE1)	Comment est fabriqué le cacao, le café et d'autres aliments dont on ne connaît pas la provenance (CE1)
Gestes quotidiens en classe pour faire des économies d'énergie (Eteindre les lumières quand on quitte la classe, trier les papiers dans les poubelles, ne pas laisser l'eau couler...) (toute l'école)	Plantations (CE1) Les fusées à eau : fabrication, explications techniques et décollage lors des olympiades (du CE1 au CM2) Danse sur le thème de la planète en danger (musique de Zazie : "Je suis un homme") - projet filmé et numérisé (CM2) Classe découverte astronomie et découverte des milieux naturels de notre région à Cuisery (CE2, CM1 et CM2)

### Eduquer à la citoyenneté

Faits	A Venir
Se responsabiliser (Les métiers de la classe : chacun est responsable d'une tâche chaque semaine) (GS, CP)	Calendrier inversé dès le 25 novembre : chaque jour, les élèves seront « invités » à faire une bonne action : un petit mot gentil aux parents ou frères et sœurs, une aide à la maison, un sourire et un compliment sincère à un ami... (GS, CP)
Vidéo sur la vie des soldats dans les tranchées (CE1)	
Débat sur la devise française : liberté, égalité, fraternité (CE1)	Projet « action contre la faim » : création de cartes postales à vendre pour récolter des fonds pour l'association. (CE1, CE2 et CM1)

<p>Création de dessins pour les soldats français en mission à l'étranger (envoyés dans leur colis de Noël) (CE1, CE2 et CM1)</p> <p>Apprentissage et étude de la Marseillaise pour préparer la cérémonie du 11 novembre (du CE1 au CM2)</p> <p>Respect des règles (lion du comportement en GS/CP) et débats en classe : ce qui est grave ou non, nos droits et nos devoirs... (toute l'école)</p> <p>Décloisonnement : travailler ensemble, avec d'autres élèves, d'autres enseignants, dans d'autres lieux (toute l'école)</p>	<p>Projet « jouons la carte de la fraternité » : envoi de cartes postales à des particuliers dans la France ou dans des pays d'Europe (Espagne, Croatie, Pologne) avec des messages de tolérance. (CE1, CE2 et CM1)</p> <p>Sur la base de la lecture de "Sans famille » : étude des différentes conditions de vie des enfants dans le monde (CM2)</p> <p>APER Attestation de Première Education à la Route (CM2)</p>
---	--

### Eduquer aux arts et à la culture

Faits	A Venir
<p>Etude de différentes manières de créer des œuvres d'arts en analysant les œuvres d'artistes (Cahier d'artiste en préparation avec les CP, Œuvres « à la manière de » avec les GS (en arts plastiques et graphisme-écriture)</p> <p>Projet musique et littérature en partenariat avec le conservatoire de Montbéliard, intervenant qui vient tous les vendredis dans l'école sur 24 semaines. Projet « des histoires en musique » : partir de l'étude d'albums de cycle 2 puis y associer des musiques, des bruits, du chant, de l'expression corporelle pour les « jouer » aux plus petites classes (CE2, CM1)</p>	<p>D'où vient Carnaval ? les grands carnivals du monde (CE1)</p> <p>Mise en place d'un « vrai » coin-lecture dans la classe avec des coussins et des casques fournis par les parents pour écouter des histoires (GS, CP)</p> <p>Rallye-lecture du CP au CM2 tout au long de l'année</p> <p>Atelier de théâtre la semaine du 18 novembre, 3 sessions de 2 heures, avec un intervenant de la troupe Gakokoé de Montbéliard (CE2, CM1)</p> <p>Projet Pixel Art : réaliser une fresque collective en pixel art (CE2, CM1)</p> <p>Projet lecture du "petit Prince" de Saint Exupéry, mise en scène des dialogues, film et montage pour diffusion numérique (CM2)</p> <p>Concevoir un projet autour de la fabrication d'une "boîte à livre" autour de l'école (CM2)</p> <p>Chorale pour le marché de Noël et pour la fête de la musique (toute l'école)</p> <p>Fabrication d'objets de décoration pour vendre au marché de Noël (toute l'école)</p> <p>Spectacle offert par la mairie pour Noël le 3/12 (toute l'école)</p> <p>Spectacle de la compagnie Gakokoé le 26 novembre « Pôv Père Noël » (toute l'école)</p>

### Education physique et sportive + parcours santé

Faits	A Venir
<p>Cycle « saut » : sauter loin, sauter haut, sauter avec et sans élan, sauter de (GS, CP)</p> <p>Participation à la semaine du gout pour mieux comprendre les saveurs : sucré, salé, acide, amer. Les différentes étapes d'un repas français, comment mettre la table, et les bonnes manières à table (CE1)</p> <p>Cycle natation en novembre/décembre les mardis et vendredis après-midi (CP, CE1 et CE2)</p>	<p>Qu'est-ce que bien s'alimenter : les aliments à restreindre, les aliments à privilégier (CE1)</p> <p>Cycle danse contemporaine, lutte (CE1)</p> <p>Cycle Acrosport (CE2, CM1)</p> <p>GQS (gestes qui sauvent) avec M. Vauclair (CM2)</p> <p>Olympiades de fin d'année sur une journée (toute l'école)</p>

Mme Perriguy a suivi une journée de conférence sur le thème : l'école à ciel ouvert. Cela consiste à sortir régulièrement (au moins une fois par mois) en forêt ou, en tout cas, rester dehors (près de l'école) pour pratiquer différentes activités. Ce projet, s'il se concrétise, permettra de couvrir les différents domaines : découverte de la nature et de l'environnement proche : différents arbres, traces d'animaux, la forêt selon les saisons... (Eduquer à l'environnement et questionner le monde) ; respect de la forêt et des animaux, respect des autres quand ils profitent de leur « coin-nature » ... La forêt dans le monde, nos « amis » les arbres... (Eduquer à la citoyenneté) ; Land-art ; la nature dans les œuvres d'art ; les œuvres d'art « naturelles » (Eduquer aux arts et à la culture) ; parcours sportifs en forêt, Prévention des tiques (EPS + parcours santé).

Ce projet, s'il se réalise, permettra en outre de travailler le langage oral et écrit (productions écrites en classe après le travail en forêt). Ce projet ne débutera certainement qu'après les vacances d'hiver (La piscine occupe déjà 2 après-midis par semaine).

### 9. Compte-rendu des évaluations nationales CP et CE1

Des évaluations nationales ont été effectuées en septembre par les élèves de CP et de CE1. C'est un logiciel du ministère qui a « analysé » ces évaluations après saisie des réponses des élèves par l'équipe. Ces évaluations sont des outils de diagnostic pour voir où en sont ces élèves. Il y en aura d'autres fin janvier pour les CP.

#### En CP

Les résultats sont corrects. Les élèves ont davantage de difficultés en mathématiques qu'en français.

#### Points forts en mathématiques :

- Lire et écrire des nombres en chiffres ; quantifier des collections (dire combien il y a de billes dans un panier)

#### Points faibles en mathématiques :

- Résoudre des problèmes (très difficile pour nos élèves)
- Associer un nombre à sa position sur une droite graduée

#### Points forts en français :

- Connaître les lettres et le son qu'elles produisent
- Comparer des suites de lettres : comparer le contenu de paires de suites de lettres
- Comprendre des textes lus par l'enseignant

#### Points faibles en français :

- Reconnaître des lettres (entourer par exemple tous les B, M dans différentes écritures)
- Manipuler des syllabes : repérer le mot qui ne se termine pas par la même syllabe ; repérer le mot qui débute par la même syllabe que le mot cible.

#### En CE1

#### Français :

2 élèves à besoins et 12 élèves fragiles aussi bien en langage oral qu'en langage écrit.

- En lecture orale : 6 élèves fragiles dans la lecture de 60 mots en 1 minute : moins de 30 mots lus
- 3 élèves fragiles et un élève à besoins dans la lecture autonome d'un texte : 102 mots en une minute : moins de 20 mots lus en une minute.
- 5 élèves qui ont entre 30 et 50 mots (sachant que la moyenne en fin de CP se situe à 50 mots/minute)

#### Maths :

6 élèves à besoins et 17 élèves fragiles soit la quasi-totalité de la classe.

- Ecriture et lecture des nombres portant sur les dizaines 70 et 90 posent encore problème à 6 élèves
- 9 élèves sont fragiles en résolution de problèmes (soustractifs essentiellement)
- 8 élèves ont eu des résultats très faibles en addition et soustraction en ligne (< à 30% pour la soustraction)
- Un exercice a posé problème à quasiment toute la classe : il fallait retrouver toutes les façons de faire 7 puis 13 mais comme le temps était très limité pour cet exercice, la technique nécessaire était une reconnaissance visuelle automatique : avoir des résultats automatisés en tête des quantités.

Exercice 7

The screenshot shows a grid of 12 items, each with a small icon and a radio button to its right. The items are:

- Row 1: A box with 4 blue dots, a box with 6 blue dots, a box with 4 stars, and a box with 5 stars.
- Row 2: A box with 3 blue dots, a box with 4 blue dots, a box with 2 blue triangles, and a box with 3 blue triangles.
- Row 3: A box with the number 3, a box with the number 4, a box with the number 2, a box with the number 6, a box with the number 4, and a box with the number 1.
- Row 4: A box with the number 5, a box with the number 1, a box with the number 4, and a box with the number 3.
- Row 5: A box with the number 1, a box with 4 blue dots, a box with 2 blue triangles, a box with the number 2, a box with 3 blue dots, and a box with the number 1.
- Row 6: A box with 3 blue dots, a box with 4 blue dots, a box with 4 blue dots, and a box with 4 blue dots.
- Row 7: A box with 3 blue dots, a box with 4 blue dots, and a box with 4 blue dots.
- Row 8: A box with the number 0, a box with 2 blue triangles, a box with 2 blue triangles, a box with the number 2, a box with the number 3, a box with 4 blue dots, a box with 3 blue dots, and a box with the number 1.

## 10. Bilan financier de la coopérative scolaire

La coopérative présente un solde de **3874,27 €**.

- Le compte « Actions des parents » présente un solde de **1699,07 €**,
- Le compte « Actions des enseignantes » présente un solde de **1151,20 €** (utilisable pour les projets communs, les cotisations diverses (OCCE (239.65 €), Assurance), les sorties),
- Les comptes « Classes » (cotisations volontaires des parents) un solde de **1024 €** (projets individuels de chaque classe).

La vente « **Barbier** » organisée en octobre a rapporté un **bénéfice de 964,25 €**

Les comptes de l'école sont consultables par tous, sur demande auprès de la directrice de l'école.

## 11. Questions écrites des parents

Avant les questions écrites des parents, Mme Vauclair présente le bilan des Francas donné ce jour par Mme Debierre (voir annexe)

Le bus de Blussans n'arrive pas à se garer le matin et reste au milieu de la voie. Non seulement les voitures ne peuvent plus sortir du parking mais surtout, la sécurité des enfants n'est vraiment pas assurée. Pourrions-nous trouver une solution afin de régler ce problème (suppression éventuelle d'une place de parking afin que le bus puisse se garer ?) ?

Ce n'est pas le bus de Blussans mais celui de Villars-sous-Écot qui pose soucis. Après discussion, monsieur le maire de Saint-Maurice-Colombier nous informe qu'une place de parking va être supprimée et balisée en jaune pour permettre au bus d'avoir plus de place pour se garer. Le conseil d'école propose également qu'à 11h45 et 13h15, le bus de Villars-sous-Écot se gare à la place de celui de Blussans. Mme Vauclair en informera dès que possible le chauffeur. Si les soucis persistent, nous demanderons à la mairie de Villars-sous-Écot de trouver une solution avec la compagnie de transport (vu avec MM. Pellier et Mouhot).

Serait-il possible de préciser le rôle du "médiateur" instauré cette année, tant pour les parents (qui souhaitent en savoir plus) que pour les enfants qui n'ont pas tous saisi l'enjeu et le rôle de ces interventions.

Suite à l'élection des médiateurs en CM2 le 3 octobre 2019, Mme Malugani a posté un article sur le site de l'école le 5 octobre pour expliquer le rôle des médiateurs de l'école : participer à la résolution des petites histoires entre enfants dans la cour, permettre le lien entre les enfants qui n'osent pas s'exprimer et les maîtresses.

La médiation « par les pairs » en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou à peine plus âgés mais avec le même statut d'élèves. Les élèves-médiateurs vont proposer leur aide lors de désaccords, disputes ou de petites bagarres. Ils sont également à l'écoute des enfants qui ont un souci mais n'osent pas en parler à l'adulte.

Il n'est pas question de faire des médiateurs des surveillants de cour. Si personne ne sollicite leur aide, ils jouent comme tous les autres dans la cour. Leur rôle consiste simplement à proposer une tentative de désamorçage des tensions avant que celles-ci ne deviennent trop fortes et ne se transforment en faits de violence.

Globalement, un médiateur doit être dans la cour un enfant comme les autres mais reconnu par ses pairs comme en mesure de les aider le cas échéant s'ils en expriment le besoin.

Bien évidemment, un enfant qui a un souci avec un autre n'est pas obligé de solliciter l'aide d'un médiateur et peut venir voir les adultes de la cour pour en parler.

Certains parents qui rentrent tard du travail, déplorent n'avoir jamais pu assister à une réunion de rentrée. Serait-il possible d'en modifier les horaires afin qu'un plus grand nombre puisse y participer ?

Nous comprenons la problématique mais l'équipe enseignante n'est pas certaine d'avoir plus de parents en mettant la réunion à 17h30 ou 18h30 qu'à 16h30. Par exemple, cette année, Mme Vauclair a reçu 18 familles sur 23. Mme Mitanchey pense que nous n'aurons peut-être pas plus de familles mais que celles qui ne peuvent pas venir en temps normal pourraient venir. Quid des autres ? Nous rappelons également qu'un Compte-rendu est envoyé par mail aux familles et que les enseignantes peuvent recevoir les parents qui le souhaitent à une autre date en fonction des disponibilités de tous.

L'équipe enseignante n'a pas eu le temps de se réunir pour en discuter entre mardi soir (date à laquelle la question a été reçue) et ce soir, jour du conseil d'école. Mme Vauclair propose de faire un sondage auprès des parents avant le dernier conseil d'école, de réunir l'équipe enseignante et de répondre au conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre.

## **12. Questions diverses**

Mme Chagnot évoque les gouters de la récréation du matin qui ont été supprimés. Elle nous informe que dans une école du département, les enseignants, avec l'aide des parents proposent des fruits à la récréation ; Elle demande donc si cela peut être envisagé dans notre école. Mme Bonouvrier déplore également la suppression du gouter de 10h pour les enfants qui ne peuvent/veulent pas petit-déjeuner le matin.

Cette question sera donc mise à l'ordre du prochain conseil des maitres et une réponse sera donnée au conseil d'école du 2<sup>ème</sup> trimestre.

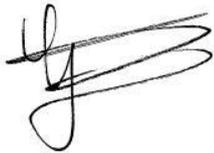
## **Séance levée à 19h20**

Prochain Conseil d'Ecole le vendredi 13 mars à 17h30

Fait à Saint Maurice Colombier, le 7 novembre 2019.

La secrétaire de séance :

Mme Girardclos

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Girardclos', written in a cursive style.

La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vauclair', written in a cursive style.